



INSTRUCTIONS DE COURSE Types Habitable 2021-2024

Trophée Jean Louis BONNAFOUS
Grade 5 C – SAMEDI 12 OCTOBRE 2024
Rivière Dordogne

CLUB NAUTIQUE LOUBESIEN Port de Cavernes - 33450 SAINT-LOUBES

La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1(a).

La mention [DP] (Discretionary penalty) dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à la règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification

1. REGLES

L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile Les règlements fédéraux, les règles du Championnat de l'Estuaire 2024*.

2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

2.1 Toute modification aux instructions de course sera affichée au plus tard 1 heure avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.

2.2 Des modifications à une instruction de course peuvent être faites sur l'eau selon, par VHF

3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

3.1 Les avis aux concurrents seront disponibles sur le site du Club www.cn133.fr et affichés sur le tableau officiel d'information à la Halte Nautique du CNL.

3.3 Sur l'eau, le comité de course sera en veille sur le **canal 72** et pourra communiquer avec les concurrents si besoin.

4. CODE DE CONDUITE

4.1 [DP] [NP] Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.

5. SIGNAUX

5.1 Les signaux sont envoyés au mât de pavillons situé sur **la Barge de Cavernes ou sur le Bateau Comité**.

5.2 Quand **le pavillon Aperçu** est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 1 mn après l'affalé de l'Aperçu.

6. PROGRAMME DES COURSES

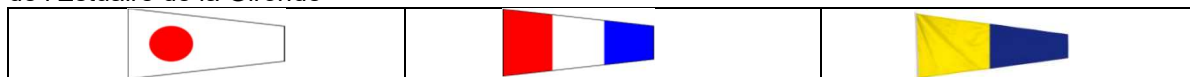
6.1 Date et heure des courses

Date	Flottes	Signal d'attention	Nbre Courses
Samedi 12 Octobre à CAVERNES	A,B,C,D et R	10 H 30	2 courses

6.3 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, **un pavillon Orange** sera envoyé avec un signal sonore cinq minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

7. PAVILLONS DE CLASSE

Les pavillons de classe sont les flammes 1-3-5 pour les flottes 1 – 3 – 5 selon la découpe du Championnat de l'Estuaire de la Gironde



Flamme 1

Flamme 3

Flamme 5

Le pavillon **toutes classes** est le **Pavillon National**.

8. ZONES DE COURSE

L'emplacement des zones de course est défini en annexe PARCOURS.

9. LES PARCOURS

9.1 Les parcours sont décrits en annexe PARCOURS en incluant l'ordre dans lequel les marques doivent être passées et le côté duquel chaque marque doit être laissée.

9.2 Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer par VHF et par un panneau indiquant le parcours au mât de la barge ou sur le bateau comité de course

9.4 Les portes ou les marques à contourner où le parcours pourra être réduit sont précisées en **annexe PARCOURS**. **Pour les visiteurs, le passage de la porte du pont LGV est obligatoire.**

9.5 **Pointage officiel à une marque** : Le comité de course peut interrompre une course selon l'une des causes prévues par la RCV 32.1 et la valider en prenant pour ordre d'arrivée le dernier pointage officiel à une des marques à contourner ou bouée de parcours précisées en **annexe PARCOURS** (ceci modifie la RCV 32). Les modalités d'application sont fixées en **annexe POINTAGE OFFICIEL A UNE MARQUE**.

10. **MARQUES** Départ et Arrivée sont définies en Annexe

Le Samedi 12 octobre aucun signal d'avertissement ne sera donné après 17 H

11. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont les épaves, les îles, les rives, les digues, les pontons,...

12. LE DEPART

12.1 Ligne de départ définie en ANNEXES

Rappel de la procédure de départ appliquée en régates sur l'Estuaire de la Gironde :

H – 8 min	Signal d'avertissement (SA) avec le Pavillon National et 1 signal sonore
H – 4 min	Signal préparatoire avec 1 signal sonore
H – 1 min	1 minute avant départ (amené du signal préparatoire) avec 1 signal sonore long
H – 0 min	Top Départ (amené du signal d'avertissement) avec 1 signal sonore

12.3 Si une partie quelconque de la coque d'un bateau est du côté parcours de la ligne de départ à son signal de départ et qu'il est identifié, le comité de course pourra donner son numéro de voile sur le canal VHF 72. L'absence d'émission ou de réception VHF ne peut donner lieu à demande de réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a)).

12.4 Un bateau **qui ne prend pas le départ au plus tard 10 minutes** après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

14. L'ARRIVEE

14.1 Ligne d'arrivée au mât arborant un pavillon bleu ou pavillon de réduction.

14.2 [DP] Si le comité de course est absent quand un bateau finit, le bateau doit déclarer au comité de course son heure d'arrivée et sa position par rapport aux bateaux à proximité, à la première occasion raisonnable.

Dans le cas où une marque d'arrivée aurait dérapé, la ligne d'arrivée sera définie par le CC avec une annonce par VHF pour communiquer l'amer défini qui sera situé dans le prolongement de la ligne précédemment définie.

15. SYSTEME DE PENALITE

15.1 Pour toutes les classes, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par une pénalité d'un tour.

15.2 Quand les règles du chapitre 2 des RCV ne s'appliquent plus et sont remplacées par la partie B section II du RIPAM, la RCV 44.1 ne s'applique pas.

16. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

16.1 Les temps sont les suivants :

Classe	Parcours	Temps limite pour finir après le 1 ^{er} de chaque flotte
Flottes 1 – 3 – 5	Type côtier	30 minutes

16.2 Les bateaux ne finissant pas 30 minutes après le premier bateau de chaque flotte ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A4 et A5)

16.3 Le non-respect du temps cible ne sera pas un motif de réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a))

17. DEMANDES D'INSTRUCTION

- 17.1 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de *30 minutes* après que le dernier bateau de chaque groupe a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information.
- 17.2 Des formulaires de demandes d'instruction sont disponibles
- 17.3 Des avis seront affichés sur le panneau à l'entrée sur Club House du CNL, au plus tard 15 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu au Club House du CNL. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.

18. CLASSEMENT

- 18.1 **Une course doit être validée pour valider la compétition.**
- 18.2 Quand les deux courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses.
- 18.3 Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système *temps sur temps avec cvl*.

19. REGLES DE SECURITE

- 19.1 [DP] [NP] **Un émargement sera mis en place au départ de la première course.**
- 19.2 [DP] [NP] Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.
- 19.3 **Le canal VHF utilisé en course est le 72.**
- 19.4 **Utilisation du Bout dehors :**
Sauf si les règles de classe le précisent autrement, la sortie du bout dehors est autorisée uniquement pour établir et porter le spinnaker.

20. REMPLACEMENT DE CONCURRENT OU D'EQUIPEMENT

- 20.1 [DP] Le remplacement de concurrents ne sera pas autorisé sans l'approbation écrite préalable du comité de course ou du jury.
- 20.2 [DP] Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité technique ou du comité de course. Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.

21. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT

- 21.1 Un bateau ou son équipement peuvent être contrôlés à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de classe, à l'avis de course et aux instructions de course.
- 21.3 [DP] Un bateau doit être conforme aux règles *75 minutes* avant son signal d'avertissement.

23.4 [DP] [NP] Les BATEAUX ACCOMPAGNATEURS doivent avoir à bord :

- Des gilets de sauvetage (mini 50N) portés en permanence par toutes les personnes à bord
- Une VHF
- Un couteau
- Une ancre et une ligne de mouillage adaptée
- Un bout de remorquage flottant de 10mm de diamètre et de 15m de long
- Un dispositif de coupe circuit en cas de chute qui doit être connecté au pilote tant que le moteur est en marche.

Les pilotes des bateaux accompagnateurs doivent se conformer à toute demande des arbitres ou des représentants de l'autorité organisatrice, particulièrement celles concernant l'assistance.

Les bateaux accompagnateurs doivent respecter les règles de navigation en vigueur localement, en particulier le respect des limitations de vitesse dans les différentes zones.

24. EVACUATION DES DETRITUS

Les bateaux ne doivent pas jeter de débris dans l'eau. Ils doivent être gardés à bord jusqu'au débarquement de l'équipage.

25. EMBLEMES

[DP][NP] Les bateaux doivent être maintenus à la place qui leur a été attribuée quand ils se trouvent dans le port de Cavernes.

26. LIMITATIONS DE SORTIE DE L'EAU

[DP] [NP] Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régata sauf sous réserve et selon les termes d'une autorisation écrite préalable du comité de course ou du comité technique.

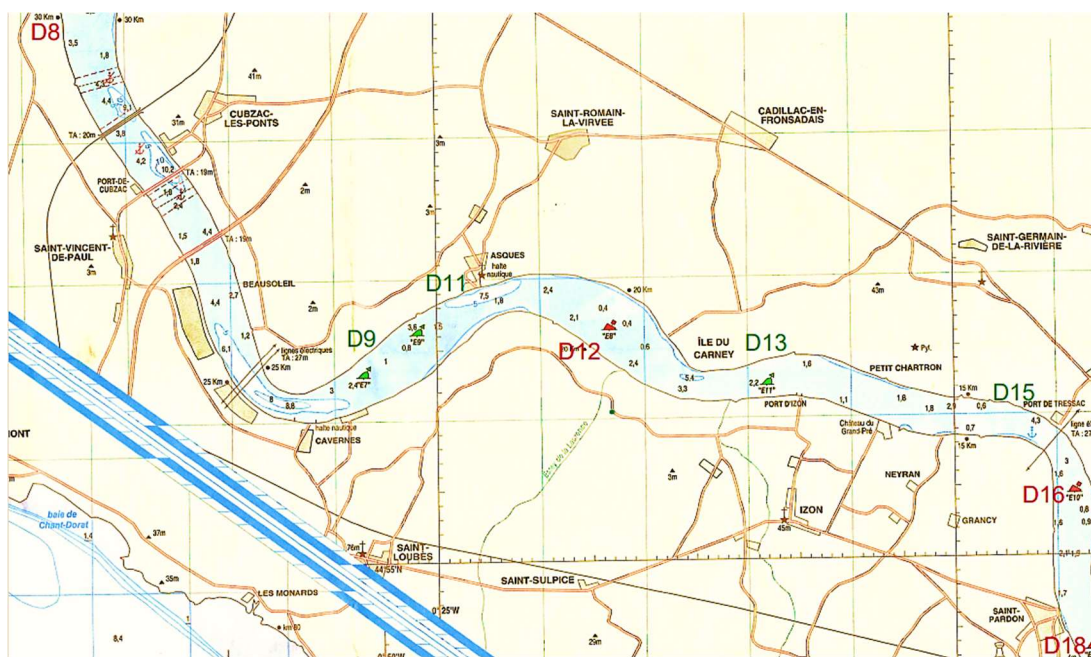
28. CLASSEMENT : à l'issue de l'épreuve du SAMEDI 12 OCTOBRE.

ARBITRES DESIGNES : Andrée BUCHMANN-ZVORYKINE, Dimitri ZVORYKINE

ANNEXE » PARCOURS :

HORAIRES DES MAREES – Samedi 12 Octobre 2024

Samedi 12 Octobre 2024										UTC+2 Semaine 41		44°52' N 0°33' W		Bordeaux	
Lever du soleil : 08h13			Lune gibbeuse croissante			Coucher du soleil : 19h18									
	Coeff.	Heure	Durée de la marée	Heure de marée	Hauteur	Marnage	1/12	1/4	1/2	Date	Heure	Hauteur	Coeff.		
PM	31	02h25	07h22	01h13	3,90m	3,25m	0,27m	0,81m	1,63m	Sam. 12	02h25	3,90m	31		
BM		09h47		01h13	0,65m						09h47	0,65m			
PM	34	15h11	05h24	00h54	4,15m	3,50m	0,29m	0,88m	1,75m		15h11	4,15m	34		
BM		22h38	07h27	01h14	0,55m	3,60m	0,30m	0,90m	1,80m	Dim. 13	22h38	0,55m			
											04h07	4,20m	41		
										11h30	0,55m				
										16h47	4,55m	49			



Signal d'Attention : 10 H 30 à CAVERNES (émargement de 9 h 30 à 10 h, par VHF pour les visiteurs)

Parcours A

Départ : Mât de Pavillons sur **Barge CNL** Tribord et Bouée Club Babord ou Amer défini par VHF

D9	Tribord	
D11	Tribord	
D13	Tribord	
D18		Babord

Arrivée : entre D15 et Bateau Comité

Parcours B

Départ

entre D15 et Bateau Comité

D11	Babord	
D9	Babord	

Arrivée : Mât de Pavillons sur **Barge CNL** Babord et Bouée Club Tribord ou Amer défini par VHF

Réduction possible : (annonce par VHF) à toutes les marques de parcours, les bouées de chenal, de club ou amer défini par le Comité de Course.
